



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 4 mai 2022

CM 2950/22

FISC
ECOFIN

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: andreas.strub@consilium.europa.eu;
ecofin2b.taxpolicy@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.83.21

Objet: Vidéoconférence informelle des membres du Groupe 'Questions
fiscales' (haut niveau)

Date: 12 mai 2022

Heure: 10:00

Lieu: N/A (vidéoconférence)

1. Directive sur le niveau minimum global d'imposition pour les groupes multinationaux dans l'UE - État des lieux
 - *Information de la présidence*

2. Moyens d'améliorer la mise en œuvre des mesures restrictives de l'UE : éventuelle utilisation accrue de la coopération administrative et d'autres instruments d'exécution fiscale
 - *Information de la présidence sur les discussions en cours et les prochaines étapes*

3. Mise à jour par la Commission concernant les initiatives et propositions à venir en matière de fiscalité directe et indirecte

4. Rapport d'avancement du programme Fiscalis 2021
 - *Présentation du rapport par la Commission*
 - *Échange de vues*

5. Mise à jour sur la participation des pays tiers au programme Fiscalis de l'Union
 - *Information de la Commission*

6. Neuvième rapport de la Commission sur les procédures d'immatriculation, de perception et de contrôle en matière de TVA, établi en application de l'article 12 du règlement (CEE, Euratom) n° 1553/89
 - *Présentation par la Commission et échange de vues*

7. Coopération administrative dans le domaine de la TVA et recouvrement de la taxe avec les pays tiers
 - *Information de la Commission sur l'état d'avancement*

8. Divers

NB : Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués.